

POLITIQUE D'ENGAGEMENT DE CARMIGNAC (2018)

Dans le cadre de son engagement en faveur de meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, à l'image de sa politique de vote active, Carmignac s'engage également à dialoguer avec les sociétés dans lesquelles elle est investie afin de les sensibiliser aux controverses et problèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Notre responsabilité fiduciaire implique de représenter pleinement les droits de nos actionnaires pour le compte de nos investisseurs. Pour cette raison, nous avons également augmenté notre niveau de participation aux votes à plus de **70%** pour nos fonds d'implémentation « mainstream » des critères ESG et à plus de **80%** pour nos fonds socialement responsables en 2018.

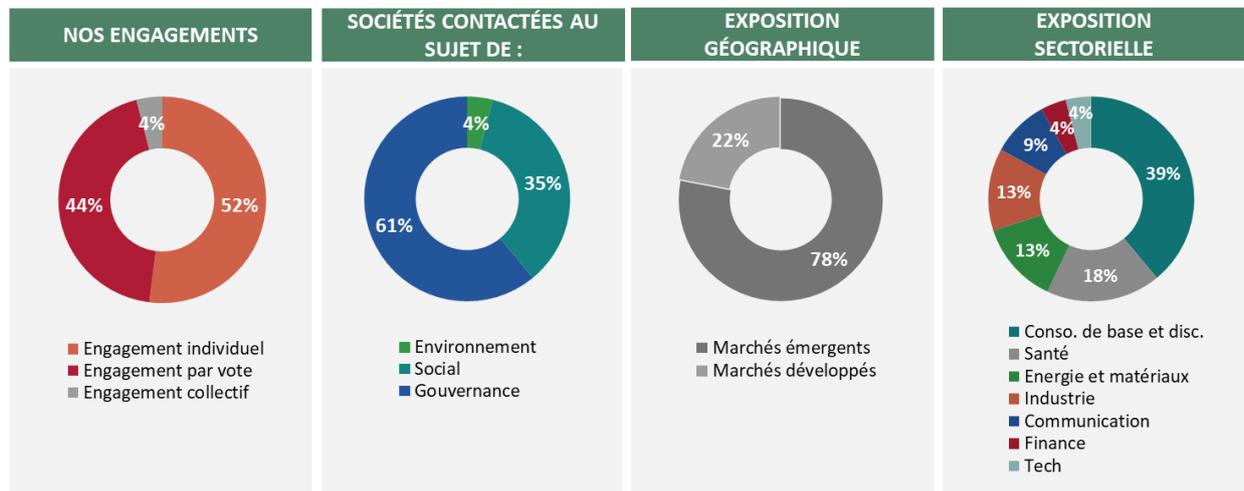
Quel type d'engagement ?

Nos engagements auprès des entreprises vont au-delà de l'évaluation des critères ESG qui est intégrée dans nos thèses d'investissement. Nous entrons activement en relations avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis généralement lorsque nous estimons qu'il existe (ou qu'il pourrait exister) un risque important lié aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Deuxièmement, à la suite d'une controverse, le gérant ou l'analyste peut avoir besoin de contacter l'entreprise ou de se rendre sur place. Ces controverses peuvent apparaître lors d'un accident écologique, un événement important lié à la sécurité d'un produit ou au traitement des employés ou bien encore, concernant la gouvernance, des risques liés aux pratiques comptables, à la composition du conseil d'administration ou à la rémunération des dirigeants. Troisièmement, un engagement direct avec la société peut se produire lors des périodes de votes lorsque nous devons clarifier notre point de vue ou si nous avons l'intention de voter contre une recommandation standard de durabilité établie par notre fournisseur de services de vote ISS.

Comment nous engageons-nous ?

Les situations d'engagement peuvent être résolues rapidement par des échanges de mails pour clarifier certains sujets, mais elles peuvent également durer plus longtemps si un changement de stratégie est une action nécessaire selon nous. Lorsque des controverses se produisent, leur importance est évaluée et nous envisageons en parallèle des réponses permettant d'atténuer les risques actuels et futurs pour l'entreprise. Si nécessaire, des recherches externes peuvent être consultées. Par ailleurs, nous avons à plusieurs reprises collaboré avec d'autres sociétés de gestion pour résoudre des problèmes communs, ce qui s'est révélé très efficace et a permis de renforcer les droits de nos actionnaires. Enfin, nous estimons l'impact financier futur sur l'entreprise pour décider d'une stratégie : augmenter, diminuer ou mettre un terme à notre investissement.

Les graphiques suivants représentent nos engagements pour l'année 2018.



Veuillez vous référer à nos rapports de vote 2018 pour plus de détails.

- [Rapport sur la politique de vote 2018 – CG \(PDF\)](#)
- [Rapport sur la politique de vote 2018 – CGL \(PDF\)](#)

Activité en 2018

La plupart de nos engagements en 2018 ont visé à améliorer la gouvernance, à la fois pendant mais également en dehors des périodes de vote. Nous avons été particulièrement attentifs à la composition des conseils d'administration et à la rémunération des dirigeants. En ce qui concerne les questions sociales, nous nous sommes penchés sur les infractions relatives à la sécurité des différents produits, au traitement du personnel et à la confidentialité des données. Enfin, sur les questions environnementales, nous nous sommes engagés sur des objectifs de plus faibles émissions de carbone.

Objectifs pour 2019

En 2019, nous attacherons une attention particulière aux défis environnementaux, et nous espérons aussi dialoguer davantage avec certaines ONG et associations sélectionnées sur des sujets liés à la transition énergétique et à la transparence. Carmignac a de nouveau enregistré en 2018 une réduction significative des émissions de carbone relatives à ses 12 milliards d'euros d'actifs en actions, et nous pensons pouvoir davantage réduire notre empreinte en 2019 et les risques liés aux changements climatiques en nous engageant plus fortement auprès des sociétés.

Source : Carmignac, avril 2019. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

CARMIGNAC GESTION – 24, place Vendôme – F-75001 Paris – Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg City Link – 7, rue de la Chapelle – L-1325 Luxembourg – Tél : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549